Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212900260-20251215-251215DELIB091-DE

Châteaulin
VILLE VERTE ET VIVANTE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
06/2025

VILLE de CHATEAULIN

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué le neuf décembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni, en séance ordinaire, à la salle des fêtes, sous la présidence de Madame Gaëlle NICOLAS, le Maire.

Etaient présents : Mme Gaëlle NICOLAS, Mme Sylvie CHASSEREZ, Mme Sylviane TOUFFAIT, M. Didier CHOPLIN , Mme Marie-Pierre LE GOFF, Mme Marie-Hélène GOUEREC, M. Steeve MAZEAU, Mme Margareth CUSSON-DUARTE, M. Hugues COËNT, Mme Nathalie CAROFF, M. Daniel LE FUR, Mme Dao PHAN, M. Sébastien GENTRIC, Mme Cécile HETET, Mme Odile BOZEC, M. Nicolas LOTHORE, Mme Jacqueline CHAUSSEPIED, M. Raymond FEILLANT, Mme Marie PERENNES, Mme Céline LEHUEDE, M. Frédéric BALLERIN, M. Alexis CHARRIER, Mme Julie L'HELGOUALCH

Ont donné procuration :
M. Jean-Christophe LE DOARE à Mme Sylvie CHASSEREZ
Mme Nathalie GOURMELON à Mme Cécile HETET

Absent-e-s excusé-e-s : -
Mme Sylvie JONET

Absent-e-s non excusé-e-s :
Mme Clarisse RÉALÉ
M. Frédéric CANEVET-JEZEQUEL

Secrétaires de séance :
Mme Marie-Pierre LE GOFF et Frédéric BALLERIN

Assistaient également à la réunion : Mme Nadine LE GRAËT, Directeur Général des Services ; Mme Marion LE CLOAREC, Secrétariat général ; Benjamin LEGROS, Directeur service des finances ; Madame Isabelle SALGUES, Directrice des Ressources humaines, (jusqu'à la délibération n°78B) ; Mme Valérie LAUTIER, Directrice des affaires scolaires (jusqu'à la délibération n°90)

Ref. 201 503 Berger-Levrault (1012)

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212900260-20251215-251215DELIB091-DE

N° 91 OBJET : Potagers de Châteaulin : modification du règlement

Rapporteur : Sylviane TOUFFAIT

M. Steeve MAZEAU, qui dispose d'une parcelle des Potagers de Châteaulin, sort de la salle du conseil. Il ne prend pas part au débat, ni au vote. Le nombre de votants pour la présente délibération est de 24.

La commune de Châteaulin a aménagé un terrain de 2400 m², situé à Coatigrac'h, pour créer un espace de jardinage partagé. Ce site accueille 18 potagers individuels. Les parcelles ont été attribuées au printemps à des Châteaulinois et Châteaulinoises qui s'étaient portés candidats. Au moment de l'attribution des parcelles, les jardiniers ont signé le règlement intérieur des potagers, qui a été validé par le conseil municipal lors de sa séance du 3 juillet 2025. Le paragraphe 1.6 consacré à l'eau mentionne que les récupérateurs d'eau individuels sont interdits.

Les jardiniers ont cependant formulé le souhait de disposer de récupérateurs d'eau individuels. Il a donc été proposé aux jardiniers que les récupérateurs d'eau individuels soient autorisés, à condition qu'ils soient identiques sur toutes les parcelles.

Le règlement intérieur a été modifié en ce sens (voir annexe) et une annexe au règlement mentionnant le modèle autorisé de récupérateur d'eau individuel a été ajoutée (voir annexe).

Ouï l'exposé de Steeve MAZEAU, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 24 voix (unanmité), approuve le règlement intérieur des potagers modifié ainsi que son annexe.

MAIRIE DE CHATEAULIN
Finistère

POUR COPIE CONFORME

FAIT A CHATEAULIN LE 15 DECEMBRE 2025

Le Maire	La secrétaire de séance	Le secrétaire de séance
Gaëlle NICOLAS	Marie-Pierre LE GOFF	Frédéric BALLERIN